

L'ÉLEVAGE

DES

OIES

AR
00769
1963
QAG



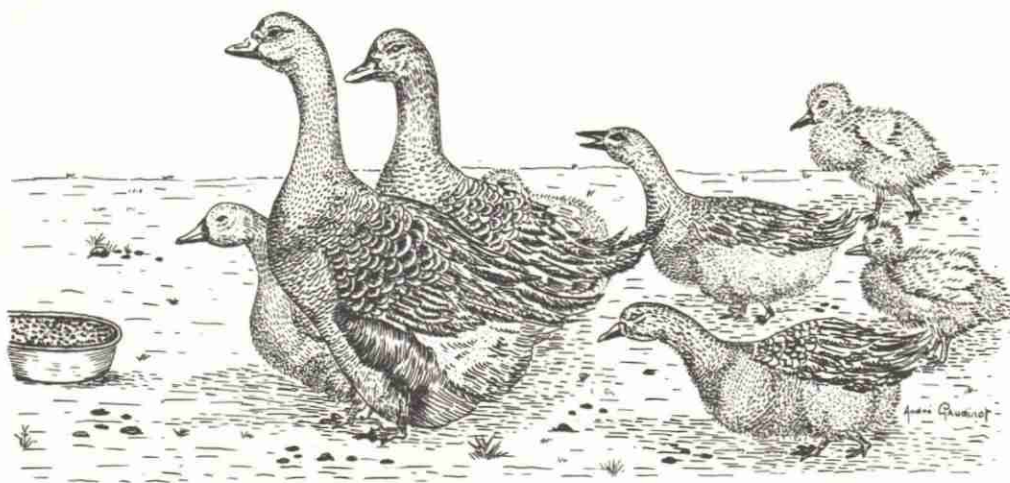
PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION

Productions Animales



ARCHIVES DU MAPAQ
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ



par
Roger J. Paiement
Agronome

1897

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

L'ÉLEVAGE DES OIES

Dans la province de Québec, on ne retire pas de l'élevage des oies pour la chair, tous les avantages que l'on pourrait en obtenir, si l'on tient compte de ses facilités d'élevage et de ses débouchés éventuels.

Les avantages

L'élevage des oies comporte plusieurs avantages:

- 1.- il convient à toutes les fermes quelle que soit leur localisation;
- 2.- les oies peuvent être employées pour désherber économiquement les fraisières;
- 3.- il exige peu de capital au départ, peu de frais d'entretien et n'implique pas une technique compliquée;
- 4.- il requiert peu de main d'oeuvre et le travail s'accomplit facilement par tous les membres de la famille, sans égard à l'âge ou aux capacités physiques;
- 5.- même pratiqué sur une échelle réduite, il peut devenir rentable pour l'aviculteur qui organise son marché, car l'élevage sur un bon pâturage est peu coûteux;
- 6.- le prix de vente de la chair est presque toujours intéressant et l'élevage des oies peut constituer une excellente source de revenus supplémentaires pour les jeunes qui s'intéressent à la conduite d'un troupeau et qui veulent s'initier à la tenue d'une comptabilité.
- 7.- en plus du marché pour la chair, il est possible de vendre les oeufs pour l'incubation et la plume pour usage domestique.

Le marché

Bien que la demande actuelle pour la chair d'oie soit assez limitée, quantité de consommateurs éventuels apprécieraient, s'ils la connaissaient mieux, la saveur exquise de cette viande lorsque bien apprêtée. L'oie, un mets de choix dans l'antiquité, constitue encore un plat recherché des gourmets.

On estime qu'il se consomme annuellement dans la province de Québec, un million de livres (poids habillé) de chair d'oie et que, bon an mal

an, le déficit de notre production est de 900,000 livres. A ce compte Québec ne satisfait que 10% des besoins de sa consommation estimée à 0.2 livre par personne et par année.

Les généralités

Les oisons sont très rustiques et rarement affectés des troubles communs ou des maladies fréquentes des poulets et des dindonneaux. Un vaste terrain garni d'un bon pâturage est propice aux oisons au cours de la croissance. Après la période de démarrage en colonie chauffée, la condition de logement n'est plus importante. L'achat des oisons est le principal déboursé, puisque les frais alimentaires sont minimes pendant les premières semaines. Ce genre d'oiseaux requiert très peu de travail, de surveillance et d'entretien, après la courte période du début.

Les races

Les races d'oies les plus renommées sont celles de Toulouse, d'Emden, de Chine, de Pilgrim et d'Afrique. On peut se procurer des oisons de ces races pures ou de leur croisement dans quelques couvoirs de la province. Toutes les races ont leurs mérites respectifs, soit pour l'apparence, la taille, la ponte, la couleur du plumage ou encore l'aptitude à la reproduction.

Le logement

L'élevage naturel, grâce à la chaleur animale de la couveuse, se fait dans une cabane à l'épreuve du froid et des vents. Les oisons peuvent être envoyés au pâturage quand la température le permet.

L'élevage artificiel, avec éléments de chauffage, nécessite un bâtiment modérément chaud, à l'épreuve du vent et de l'humidité. Une colonie éleveuse ordinaire pour les poulets, ou une partie d'une autre bâtisse de ferme, peut servir, à la condition que le plancher puisse se maintenir sec durant les premières semaines d'élevage.

Une colonie de 144 pieds carrés peut accommoder de 100 à 125 oisons. A cause de leur constitution, ces oiseaux ont un grand besoin d'air frais. Il faut leur en procurer en abondance soit au moyen d'une ventilation adéquate par les fenêtres, soit par un libre accès au dehors pour des sorties fréquentes.

Les reproducteurs peuvent hiverner convenablement dans un local froid, mais à l'abri des intempéries, et des courants d'air. Cette construc-

tion sert d'abri durant la nuit et d'endroit de ponte durant le jour. La litière doit être sèche, là surtout où les oisons passent la nuit.

Les soins d'élevage

La préparation de la colonie pour l'arrivée des oisons s'effectue comme dans les cas des poulets. Toutefois le plancher est recouvert de gros gravier au lieu de paille. Les oisons requièrent moins de chaleur que les poussins, soit une température initiale de 85 degrés F. sous le bord du capuchon durant la première semaine. Par la suite, la température est réduite graduellement d'environ cinq degrés par semaine. On recommande de chauffer la nuit durant la période de croissance lorsque la température est froide et humide.

L'aménagement intérieur est fort simple. L'éclairage artificiel n'est pas nécessaire durant la croissance et aucun accessoire dispendieux n'est requis. Il suffit d'abreuvoirs profonds, ajourés, permettant l'immersion complète du bec sans que le corps des oisons puisse se mouiller. Des boîtes basses font des mangeoires pratiques pour la nourriture sèche et l'herbe.

Les oisons doivent être placés sous l'éleveuse chauffée, le plus tôt possible après l'éclosion. Il faut éviter le refroidissement durant le transport. Dès l'âge de dix jours, si la température extérieure est modérément chaude, on peut faire sortir les oisons dans une cour ombragée, mais bien recouverte d'herbe tendre. Les premières sorties, de courtes durées seulement, sont conseillées dans l'après-midi; cependant les oisons ne devront jamais aller sur un terrain humide, dans la rosée du matin ou sous un soleil très ardent. Les séjours à l'extérieur peuvent être prolongés par la suite afin qu'au stade d'emplumement complet, les oiseaux soient entièrement en liberté sur le pâturage durant le jour. La nuit, on les abrite. Les oisons n'étant pas très habiles sur leurs pattes durant la croissance, au cours des premières semaines, on aménage à la porte une descente inclinée faite de terre, de grillage ou d'une planche couverte de languettes posées en barreaux d'échelle.

Un obstacle quelconque peut les détourner de l'abri. Le terrain initial doit être restreint et clôturé pour assurer la protection contre les chiens, les chats, les renards ou autres animaux. Les oies exigent une abondance de verdure tendre. A cet effet, on fauche fréquemment le pâturage pour le maintenir court. Un acre de verdure peut nourrir une cinquantaine d'oies, lorsque l'herbe constitue le seul aliment.

L'alimentation

Durant le premier mois d'élevage, la nourriture de base est constituée de moulée de début à poussins (18 à 20% de protéine) servie sous forme de pâtée humide très épaisse ou, de préférence, de granules ou de croquettes. Le nombre de repas et la quantité à servir à chacun d'eux varient suivant l'âge. Généralement, on donne trois à cinq repas par jour pendant les premières semaines et on laisse la nourriture en permanence dans les mangeoires durant les semaines qui suivent, tant que les oisons sont en réclusion. La quantité servie à chaque repas doit être suffisante pour une consommation d'environ une demi-heure. La verdure peut être servie dès le début, à condition qu'elle soit finement coupée et tendre.

Sur un pacage abondant et en pousse constante au cours de l'été, la nourriture verte peut alimenter convenablement un groupe d'oies de l'âge de cinq semaines à la période d'engraissement. Si la verdure est insuffisante ou de mauvaise qualité, il faut alors servir un repas par jour d'une moulée de croissance sous forme de cube ainsi que des grains mélangés. Comme tous les autres oiseaux, les oies ont besoin de gravier et d'eau en abondance.

Un mois avant l'abattage ou la vente, il faut procéder à l'engraissement intensif si la condition de chair est insuffisante. Un gain en poids de 4 à 6 livres par oiseau peut être obtenu avec une alimentation appropriée. Pour l'engraissement, les oies sont logées dans un enclos réduit sombre et bien ventilé. Un bon mélange pour l'engraissement peut se composer en parties égales de moulée d'engraissement pour volailles, et de blé d'Inde concassé. Cette nourriture est servie trois fois par jour en pâtée humide. De plus, des cubes ou des croquettes de nourriture sont laissés en permanence dans des trémies profondes. On dispose de nombreux abreuvoirs près des trémies.

Les reproducteurs

Le choix des sujets reproducteurs assure non seulement une bonne fertilité mais la qualité de la progéniture. Ce qu'il faut rechercher en premier lieu, c'est la vigueur. Seuls des parents bien actifs, aptes à bien se développer et en bonne santé, doivent être gardés pour la reproduction. Il faut également considérer lors de la sélection, la conformation du corps et le poids des sujets. Puisqu'il s'agit d'un élevage d'oiseaux pour la chair, le type viandé est recherché. Les sujets de taille moyenne, mais bien développés font d'excellents géniteurs.

Le sexe chez les oies adultes se distingue plus difficilement que chez les autres catégories de volailles. Les oiseaux mâles et femelles ont souvent la même apparence et le même plumage bien que dans certaines races, les mâles aient une couleur différente des femelles. Les jars se reconnaissent habituellement par leur agressivité, leur voix grave et puissante, une forte ossature des pattes et des épaules, un cou épais, un bec fort et une large tête. Les oies présentent généralement une apparence et une conformation délicates. La détermination du sexe peut être confirmée par l'examen de l'anus.

Le choix des reproducteurs se fait à l'automne avant la période d'engraissement, ordinairement en novembre. Les mâles et les femelles que l'on désire accoupler sont groupés vers la fin de décembre dans des enclos particuliers. Lorsqu'ils se sont habitués ensemble et se sont accouplés, on peut les laisser en liberté. Un mâle peut servir de deux à quatre femelles. Les oies sont lentes à se reproduire, puisqu'elles ne sont réellement fertiles qu'à l'âge de deux ans. Les femelles peuvent servir avantageusement jusqu'à l'âge de huit ans et les mâles jusqu'à six ans. Les premiers oeufs d'une saison d'accouplement sont souvent infertiles. La ponte débute ordinairement au mois de mars et se poursuit pendant quelques mois. Le nombre d'oeufs varie de 10 à 50 par femelle. Ils peuvent être conservés durant deux semaines avant l'incubation, dans un endroit humide, à une température de 50 à 60 degrés. On conseille de retourner les oeufs deux fois par jour. La période d'incubation varie de 28 à 35 jours suivant les races d'oies.

L'incubation naturelle exige que l'on asperge les oeufs avec de l'eau, tous les jours, après quinze jours de couvaion. L'hivernage des oies reproductrices nécessite un abri modérément chaud et un plancher recouvert d'une épaisse litière de paille. Il faut fournir des nids découverts en nombre suffisant, soit un nid pour chaque femelle.

Les reproductrices ne doivent pas être suralimentées pendant les mois d'hiver afin d'éviter un engraissement nuisible. La ration recommandée se compose de foin de trèfle bien conservé, servi librement dans les rateliers, et d'un mélange de grains: blé, orge, avoine, en parties égales, donné en deux repas le soir et le matin. Un mois avant la ponte, on sert le midi un repas quotidien de croquettes de moulée de reproduction pour les volailles. Il ne faut pas oublier de donner aux oies libre accès au gravier insoluble, aux coquilles d'huîtres et à l'eau propre.

La mise en marché

On doit faire jeûner les oies une journée avant l'abattage tout en leur laissant l'eau d'abreuvement. L'opération d'abattage est semblable à celle des autres oiseaux. En plus de la saignée par la bouche alors que la veine jugulaire est coupée, la cervelle est perforée pour faire relâcher les plumes par l'action du système nerveux. Les oies peuvent être plumées à sec, à demi-échaudées après un bain d'une ou deux minutes dans l'eau à 125 degrés, ou après être passées deux ou trois minutes à la vapeur. On enlève les plumes de la queue et des ailes avant celles du corps. Le duvet et les chicots qui ne peuvent être enlevés à la main sont brûlés au dessus d'une flamme d'alcool ou coupés ras à l'aide d'un rasoir.

A-M-753

Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 521 221